

# *Les dossiers aux Affaires extérieures*

## LE SERVICE DES ARCHIVES

Tous les gouvernements contemporains sont aux prises avec des monceaux de dossiers. Pour résoudre les problèmes qu'entraîne fatalement une telle situation, on a créé aux États-Unis une commission d'enquête chargée de formuler des recommandations; le Royaume-Uni et le Canada ont de leur côté formé des commissions royales. Tous ces organismes ont abouti à une même conclusion: il faut mettre au point une méthode permettant d'éliminer les dossiers surannés, sous peine d'être écrasé sous des pyramides de papiers inutiles.

### **Les débuts**

Tout comme les autres services gouvernementaux, le ministère des Affaires extérieures a été aux prises avec ce problème épineux. Le Ministère n'a été créé qu'en 1909, et c'est pourquoi la situation n'est devenue critique qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Évidemment la correspondance au sujet des affaires extérieures existait dès avant 1909, mais elle était confiée au gouverneur général, qui était en rapports directs avec les divers services gouvernementaux suivant le sujet à l'étude. C'est pourquoi les dossiers qui contiennent les archives de cette période sont dans les bureaux du gouverneur général ou dispersés un peu partout.

Au début, le ministère des Affaires extérieures était une sorte de centre de triage, chargé de répartir le courrier de l'étranger entre les bureaux du gouverneur général et les divers ministères. Il se chargeait en outre de la délivrance des passeports. A cette époque, le personnel était fort peu nombreux et les dossiers ne se multipliaient guère. Il y en avait si peu, en fait, que le premier sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sir Joseph Pope (qui garda son poste jusqu'en 1925) ne jugea pas utile d'éliminer une partie des dossiers, bien qu'il eût participé en 1914 aux travaux d'une commission royale chargée d'une enquête sur les dossiers.

### **Les conséquences de la guerre**

Le Ministère s'élargit peu à peu; son personnel augmenta quand le Canada établit des missions diplomatiques à Washington en 1927, puis à Paris et à Tokyo. Le volume de la correspondance augmenta donc de façon progressive mais non excessive, jusqu'aux débuts de la dernière guerre mondiale. Mais bientôt ce conflit entraîna pour le Ministère un accroissement d'activité et une expansion du personnel, à Ottawa même et dans nos missions à l'étranger. C'est alors que commença l'accumulation des dossiers, pour lesquels on ne trouvait presque plus de place dès le lendemain de la guerre et qui compliquaient la tâche du Service des dossiers.